

### Les services comprennent :

- Le lit médicalisé et le matelas mis à disposition dans les appartements
- L'entretien de la literie
- Mise à disposition d'une poubelle et des sacs poubelles
- Mise à disposition d'un téléphone, du système d'appel infirmiers
- Les soins et l'aide aux actes de la vie quotidienne
- L'entretien des appartements des balcons, des vitres et des rideaux
- Le petit matériel de soins (compresses, collant, matériel d'injection)
- L'aide pour certaines démarches administratives (prise de rendez-vous, organisation des transports...)
- Les activités (du lundi au vendredi et un samedi sur 2)
- Accès à la bibliothèque, au salon TV
- Service d'approvisionnement journalier des médicaments ou produits pharmaceutiques
- Gestion de la médication par l'équipe
- Mise à disposition de vélos d'appartement

### Les services proposés

#### ➤ **La restauration**

- Possibilité de commander des repas jusqu'à la veille pour les résidents et leur famille
- L'après-midi des boissons sont proposées aux résidents, famille et amis au salon (café, thé, softs, bières)

### Les services proposés avec simple refacturation :

#### ➤ **La buanderie**

- Une buanderie est à disposition au sous-sol de la résidence avec machine à laver et sèche-linge
- Repassage fait à la demande

#### ➤ **Salon de coiffure**

- La coiffeuse est présente tous les vendredis

#### ➤ **Les produits d'incontinence**

- L'établissement travaille avec les produits de la marque Tena et propose la distribution hebdomadaire de produits d'incontinence de différentes tailles et types

#### ➤ **Les médicaments**

- L'établissement travaille avec la pharmacie St Jacques, qui livre 2 fois / jour. Chaque mois un relevé des produits pharmaceutiques commandés pour le résident est donné avec la facture
- Refacturation des communications téléphoniques

#### ➤ **Les soins**

- Lors du passage du médecin 2 possibilités : soit le résident paie le médecin directement ; soit il y a une refacturation par la résidence

➤ **La restauration**

- Les résidents qui gèrent leurs repas peuvent demander la livraison de pain chaque jour

**Les frais à charge direct du résident :**

➤ **Les soins**

- Les résidents payent les séances de kiné directement au prestataire (choix du kiné)

➤ **La télévision**

- L'abonnement télévisuel est à mettre au nom du résident

➤ **Les compteurs**

- Le compteur d'eau froide est à mettre au nom du résident
- Le compteur d'électricité est à mettre au nom du résident

➤ **Parking**

- Abonnement possible chez Q-Park